



Avis d'appel public à candidature

Délégation de Service Public pour la gestion d'une activité de restauration / café et le développement de services touristiques au sein du bâtiment portuaire de Porscave

LAMPAUL PLOUARZEL – FINISTERE

1 – Identification de l'organisme délégant

Mairie de Lampaul-Plouarzel, 7 rue de la Mairie, 29810 LAMPAUL-PLOUARZEL
Tél. : 02 98 84 01 13 / Fax : 02 98 84 04 34 / mairie.lampaul-plouarzel@orange.fr

2 – Cadre et objet de l'appel à candidature

Procédure de délégation de service public dans le cadre d'un affermage pour la gestion et l'exploitation d'une activité de restauration / café et le développement de services touristiques au sein du bâtiment portuaire de Porscave à LAMPAUL- PLOUARZEL (article L1411-1 et suivants du C.G.C.T.).

3 – Caractéristiques essentielles de la délégation

La Commune de Lampaul-Plouarzel met à disposition du délégataire des locaux sis dans le bâtiment portuaire de Porscave. Ils bénéficient d'une vue imprenable sur l'entrée de l'Aber Ildut et d'une intégration paysagère de qualité. La délégation concerne la mise en place d'une activité économique de restauration / café de pays et le développement de services touristiques dont la gestion d'un Point Information Tourisme 6 mois de l'année minimum (mai à octobre).

Durée prévisible de la convention : le délégataire devra proposer une durée entre 5 et 12 ans.

4 – Justifications à produire par le candidat quant à ses qualités et capacités

- Identification du candidat (raison sociale, coordonnées ...)
- Lettre de candidature motivée,
- Justification des compétences et note sur l'expérience acquise dans le domaine,
- Justificatifs attestant que le candidat est en règle vis-à-vis de ses obligations fiscales et sociales,
- Attestation sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L324-16, L125-1 et L125-3 du Code du Travail.
- Compte d'exploitation prévisionnel sur 3 ans.

5 - Date limite de réception des candidatures et modalités de présentation

Les candidatures sont à adresser par pli recommandé avec demande d'accusé de réception, ou à déposer contre récépissé à la Mairie de LAMPAUL – PLOUARZEL. L'enveloppe intérieure portera la mention suivante: « gestion et exploitation d'une activité de restauration / café et développement de services touristiques au sein du bâtiment portuaire de Porscave, candidature pour la délégation de service public. A n'ouvrir qu'en commission ».

Les dossiers de candidature devront parvenir ou être remis contre récépissé, au plus tard le 21/06/2010 à 12h00.

6 - Déroulement de la procédure

Le ou les candidat(s) sélectionné(s) à l'issue du présent appel à candidatures recevra(ont) un document de consultation sur la base duquel il(s) sera(ont) appelé(s) à présenter une offre avant le 21/09/2010, 12h00.

L'entrée en vigueur de la présente est fixée prévisionnellement au 1^{er} janvier 2011 avec un démarrage de l'activité pour mai 2011.

7 - Date d'envoi du présent avis aux publications : le 07/05/2010

8 - Renseignements d'ordre administratif ou technique

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Hélène Autret, DGS, tél. 02.98.84.01.13.